

Rapport du conseil communal du 22/02/24

Présents :

Monsieur Luc Delvaux, Bourgmestre;
Monsieur Philippe Leerschool, Madame Angélique Vangossum, Monsieur Christian Moray, Madame Pascale Ummels, Monsieur Pierre Frankinet, Échevins;
Monsieur Denis Lambinon, Monsieur Olivier Rouxhet, Monsieur Alain Collienne, Monsieur Michel Beaufays, Monsieur Emmanuel Radoux, Madame Catherine Gasquard-Chapelle, Monsieur Patrick Heyen, Madame Sylvie Garray, Madame Françoise Grignard, Conseillers;
Madame Anne Defgnée-Dubois, Présidente du CPAS;
Madame Anne-Françoise Delville, Directrice générale f.f.;

Excusés :

Madame Laure Malherbe, Monsieur Philippe Defays, Monsieur Sébastien Doutreloup, Monsieur Amaury Masson, Madame Lucie Voué, Madame Isabelle Moreau, Monsieur Damien Fontaine, Conseillers;

En vert, les votes.

En mauve, nos remarques.

En ce qui concerne les questions orales d'actualité, nous reprenons tel quel le résumé du procès verbal publié par la commune. Nos remarques complémentaires sont en mauve.

1. Procès-verbal de la séance antérieure - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

2. RCA - Désignation d'administrateur - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

Monsieur Denis Lambinon est proposé comme administrateur en remplacement de Madame Noëlle Wildériane

3. Conseil de police – Remplacement d'un conseiller - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

Madame Françoise GRIGNARD, est proclamée élue conseillère de police en remplacement de Madame Noëlle Wildériane

4. Représentation de la Commune - Intercommunales - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

Désignation de Monsieur LAMBINON afin de représenter la Commune au sein de l'intercommunale SPI en remplacement de Madame Noëlle WILDERIANE, conseillère communale démissionnaire.

5. Représentation de la Commune - Commissions - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

Remplacement de Madame Noëlle WILDERIANE par Madame Françoise GRIGNARD au sein de la CoPaLoc et de la Commission Communale

6. Convention de partage des frais relatifs aux locaux de consultation périodique O.N.E. - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

7. Vente d'une parcelle de terrain communal , lot 1, sise rue de Liège 88 dans le cadre du projet immobilier développé par Ourthe Amblève Logements - Approbation
Ce point a été approuvé à l'unanimité.

8. Vente d'une parcelle de terrain communal , lot 2, sise rue de Liège 88 dans le cadre du projet immobilier développé par Ourthe Amblève Logements - Approbation
Ce point a été approuvé à l'unanimité.

9. Fabrique d'Eglise Saint-Léonard de Banneux - Compte 2023 - Prorogation du délai de tutelle
Ce point a été approuvé à l'unanimité.

10. Marché conjoint de Fournitures - Acquisition de matériel électrique 2024-2025 - Approbation
Ce point a été approuvé à l'unanimité.

11. Marché conjoint de Fournitures - Acquisition de matériel de plomberie, sanitaire/chauffage - 2024-2027 - Approbation
Ce point a été approuvé à l'unanimité.

12. Marché de Travaux - Transformation d'un bâtiment existant en crèche communale à Sendrogne - modification du cahier spécial des charges - Approbation
Ce point a été approuvé à l'unanimité.

13. Enseignement communal - Promotion de la Santé à l'école - Convention cadre 2024-2030 avec la Province de Liège - Approbation
Ce point a été approuvé à l'unanimité.

Questions orales d'actualité

MCS : lors d'une précédente séance, le Conseil communal a approuvé le placement de caméras sur le territoire de la Commune et notamment dans le parc communal.

Le Mouvement Citoyen de Sprimont avait exprimé le fait qu'il était contre. Le Collège s'était quant à lui engagé à présenter un rapport annuel de cette utilisation, quitte à prévoir une présentation par le commissaire de police. Qu'en est-il ?

Le Collège : la durée d'analyse étant à présent assez longue et donc représentative, M. le Bourgmestre en reparlera avec le commissaire de police afin d'organiser cela.

MCS : où en est-on avec l'élaboration du cahier spécial des charges relatif aux travaux de rénovation de l'administration communale ?

Le Collège : le travail est bien en cours. Le bureau d'étude, sous-traitant d'Ecetia, devait transmettre tous les documents relatifs à la partie technique à l'ingénieur-architecte de la Commune pour le 19/02. Échéance exigée, pour qu'ensuite le travail de vérification et de préparation par la Cellule Marchés publics se poursuive en interne afin de pouvoir présenter le dossier au Conseil communal

du mois de mars.

Plusieurs mails ont été échangés afin d'obtenir les documents. Le sous-traitant a finalement répondu transmettre le tout avant le week-end ou lundi au plus tard (26/02)